

RCS : EVREUX
Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00761
Numéro SIREN : 391 297 090
Nom ou dénomination : S.F.R. (SERVICE FOURNITURE REFRACTAIRE)

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2023 sous le numéro de dépôt 5519

**SARL SFR SERVICE FOURNITURE
RE**

ROUTE DE LA GARENNE

27600 GAILLON



COMPTES ANNUELS DEPOT AU GREFFE

Exercice au 30/06/2023

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A L'ORIGINAL

Agence

11 RUE DE LA CROIX BLANCHE

27950 SAINT MARCEL

02.32.51.44.87

278276170 - S34 - 1892

701627



Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	14 603	14 603		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	77 333	73 667	3 665	4 417
Installations techniques, matériel et outillage industriels	733 368	624 239	109 130	121 728
Autres immobilisations corporelles	272 382	216 638	55 744	91 746
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 051		1 051	3 554
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 098 738	929 148	169 590	221 444
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	88 168		88 168	77 073
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	19 383		19 383	41 661
Avances et acomptes versés sur commandes				707
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 531 979		1 531 979	1 277 848
Autres créances	27 201		27 201	33 981
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	131 353		131 353	147 345
Charges constatées d'avance (3)	35 234		35 234	31 359
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 833 318		1 833 318	1 609 974
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 932 056	929 148	2 002 908	1 831 418

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

1 051

Bilan

BILAN PASSIF	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	38 745	38 745
Report à nouveau	225 376	226 424
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	424 608	248 952
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	732 729	558 121
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	19 554	53 271
Emprunts et dettes financières diverses (3)	93 868	125 406
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	517 869	769 281
Dettes fiscales et sociales	390 724	325 340
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	248 164	
TOTAL DETTES	1 270 180	1 273 297
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 002 908	1 831 418
(1) Dont à plus d'un an (a)	530	25 440
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 269 650	1 247 857
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	380	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL SARL SFR SERVICE FOURNITURE RE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 2 002 908 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 424 608 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/08/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Amortissements sur 12 mois

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,74 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %

Règles et méthodes comptables

- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 603			14 603
Immobilisations incorporelles	14 603			14 603
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	77 333			77 333
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	728 004	5 364		733 368
- Installations générales, agencements aménagement divers	88 701			88 701
- Matériel de transport	159 353		10 000	149 353
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 328			34 328
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 087 719	5 364	10 000	1 083 083
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 554		2 502	1 051
Immobilisations financières	3 554		2 502	1 051
ACTIF IMMOBILISE	1 105 876	5 364	12 502	1 098 738

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 364		5 364
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 364		5 364
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 000	2 502	12 502
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10 000	2 502	12 502

Parmi les acquisitions principales de l'exercice :

- 2 MASQUES VENTILES COMPLETS EPI : 2 615 euros
- 2 CONTROLEURS D ETANCHEITE : 1 966 euros
- BURINEUR ATELIER SFR : 783 euros

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 603			14 603
Immobilisations incorporelles	14 603			14 603
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	72 916	752		73 667
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	606 276	17 962		624 239
- Installations générales, agencements aménagements divers	68 483	4 050		72 533
- Matériel de transport	92 561	23 005	3 889	111 677
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 593	2 835		32 428
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	869 829	48 604	3 889	914 544
ACTIF IMMOBILISE	884 432	48 604	3 889	929 148

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 595 465 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 051	1 051	
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 531 979	1 531 979	
Autres	27 201	27 201	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	35 234	35 234	
Total	1 595 465	1 595 465	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 502		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	35 234		

Total	35 234		
--------------	---------------	--	--

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	248 164		

Total	248 164		
--------------	----------------	--	--

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 52 000 euros

La société n'a signé aucun accord particulier ne matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pur charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Cette indemnité conventionnelle est estimée à 59 500€.

SFR (Service Fourniture Réfractaire)

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Route de la Garenne
27600 GAILLON
391 297 090 RCS EVREUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 13 OCTOBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 424 607,84 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 424 607,84 euros

Pour un montant de 421 255,32 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 460 000,00 euros

et pour un montant de 3 352,52 euros au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 228 728,74 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2020 : 146 000,00 euros
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 146 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2021 : 226 000,00 euros
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 226 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2022 : 250 000,00 euros
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

